

Paris, le 26 août 2021

Communiqué de presse

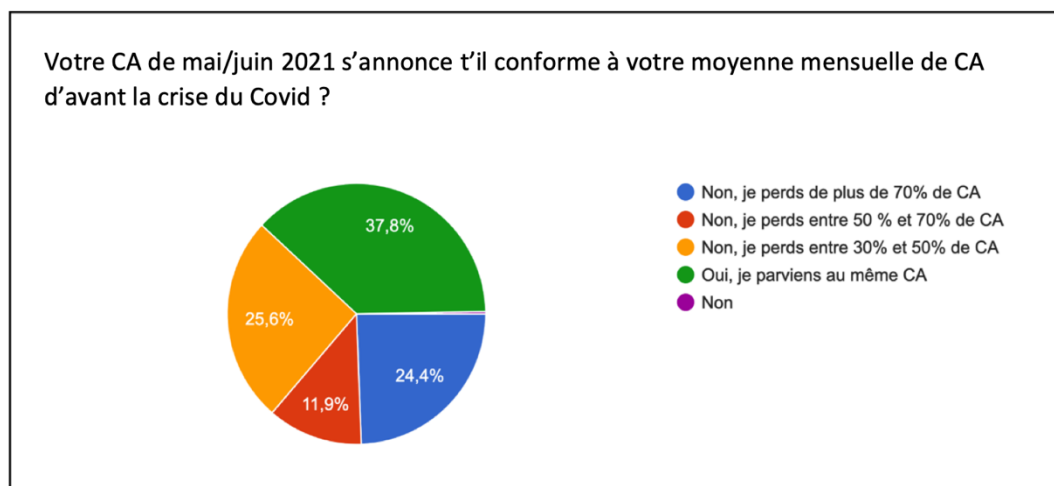
Les Auto-Entrepreneurs résilients, peu endettés et positifs, mais encore fragiles avec une trop faible capacité de rebond

L'enquête de l'Observatoire de l'Auto-entrepreneuriat pour l'Union des Auto-Entrepreneurs avec le soutien de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires réalisée auprès de 3740 autoentrepreneurs (accompagnés depuis 2019 par l'Union des Auto-Entrepreneurs), entre le 10 juin 2021 et le 30 juillet 2021, livre un diagnostic de la situation des auto-entrepreneurs en cette rentrée. Sur les 3 740 auto-entrepreneurs répondants, 3 359 exercent leur activité à titre principal.

Pour rappel sur les 3 millions d'indépendants, plus de 2,3 millions sont auto-entrepreneurs et leur nombre est en forte croissance. Actuellement 2700 personnes s'inscrivent au régime chaque jour.

Les auto-entrepreneurs sont 83,2 % à avoir repris leur activité à l'été 2021 et près de 65% ont retrouvé plus de 50 % de leur niveau d'activité d'avant-crise du Covid, près de 40% d'entre eux, plus de 70% de leur chiffre d'affaires. Un quart d'entre eux continuent néanmoins de perdre 70% et plus de leur CA.

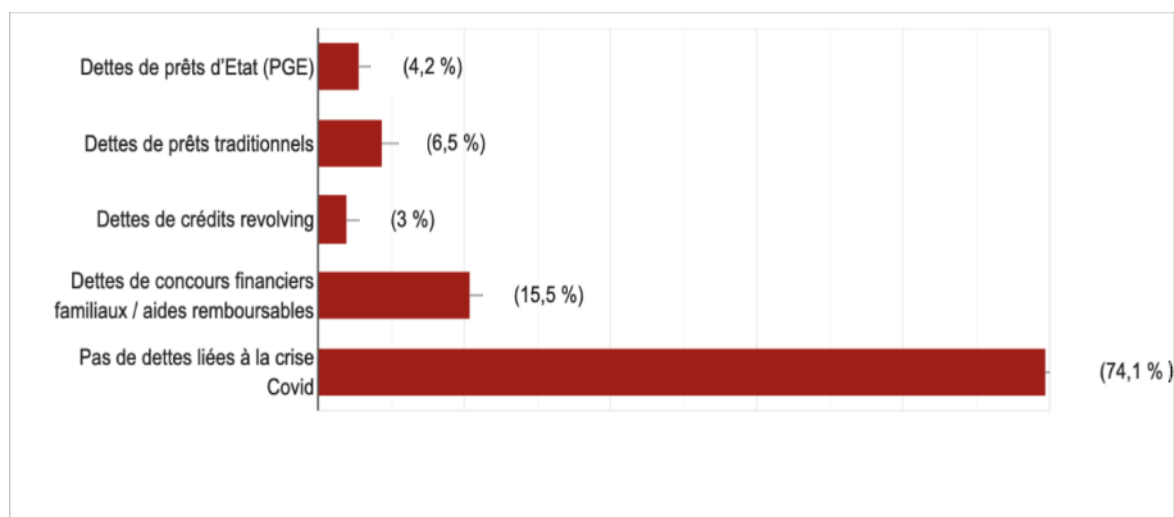
Ces chiffres sont révélateurs d'une forte disparité sectorielle. Deux secteurs connaissent une vraie difficulté : toutes les activités liées au tourisme et à l'événementiel (par exemple les VTC travaillant pour les congrès, éclairagistes , traducteurs ...), ainsi que les activités liées au commerce vestimentaire.



Les auto-entrepreneurs n'ont ni dette sociale (pour 84,5%) ni dette fournisseurs ou de loyers (pour 83,6%), pas plus qu'ils n'ont de dette bancaire, traditionnelle ou de PGE.

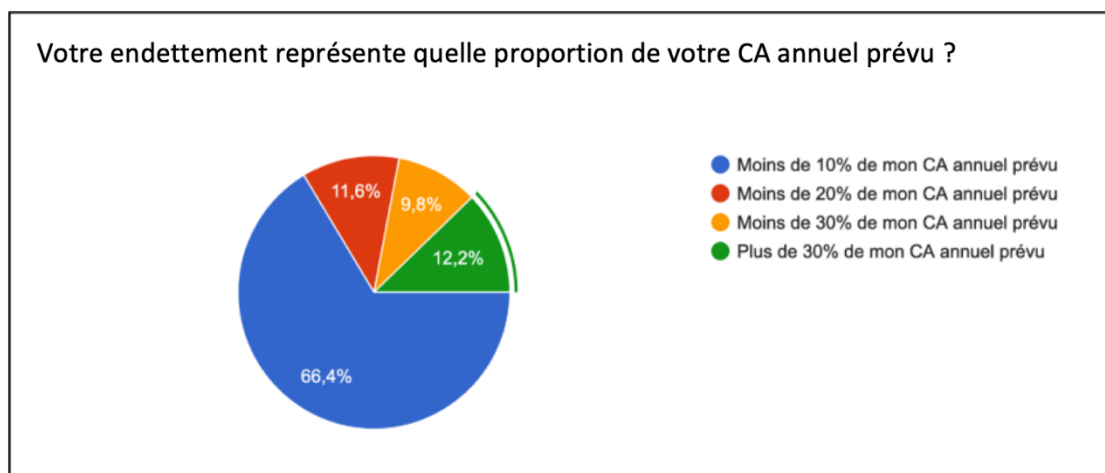
L'enquête confirme en effet qu'ils n'ont, pour la plupart d'entre eux pas sollicité cette aide de l'État ou qu'ils ne l'ont pas obtenue. Ainsi ils ne sont que 4,2% à avoir souscrit un PGE.

Depuis le début de cette crise et faute de ressources de votre activité, vous êtes-vous endetté depuis le début de la crise Covid ?



Dans ce faible taux d'endettement il ne faut pas non plus sous-estimer les difficultés de cette population à obtenir des crédits bancaires. C'est donc aussi par défaut que leur taux d'endettement est si faible.

Ainsi leur endettement représente une faible part de leur CA annuel prévu.



Pour François Hurel, le Président de l'Union des auto-entrepreneurs : **« Leurs auto-entreprises sont paradoxalement solides avec un faible taux d'endettement mais fragiles pour l'avenir avec une faible capacité de retournement. Ceci laisse quand même craindre une difficulté pour certains d'entre eux à se relancer dans les prochains mois. »**

Les auto-entrepreneurs ne sont pas restés inactifs face à la crise : 35% ont digitalisé leur entreprise et/ou mis en place un système de click and collect, 12% se sont rapprochés d'une plateforme collaborative, 11% se sont rapprochés d'un ou plusieurs autres auto-Entrepreneurs.

Enfin 87% ont l'intention de poursuivre leur activité et de rester auto-entrepreneur au second semestre 2021 et ils sont 95,7% à souhaiter voir le régime de l'Auto-entrepreneur/micro entreprise pérennisé et stabilisé.

Egalement interrogés sur une question ouverte, les auto-entrepreneurs ont mis en avant un besoin d'écoute et de considération par les pouvoirs publics, ainsi qu'une meilleure reconnaissance du statut d'auto-entrepreneur auprès des institutions (banques, bailleurs...) pour développer leur activité. Ils attendent également une réforme de leurs droits sociaux leur permettant de bénéficier d'une protection légitime .

Forte de cette enquête, l'Union des Auto-Entrepreneurs porte des propositions pour la relance des auto-entrepreneurs

L'UAE milite plus que jamais pour que les prochaines aides n'aboutissent pas un saupoudrage, mais soient davantage ciblées sur les secteurs qui connaissent une vraie difficulté, et pour lesquels l'arrêt du fond de solidarité aurait un effet-couperet. Pour ceux-là il faut étudier la prolongation ciblée du fond de solidarité.

L'UAE réclame également qu'un PGE de 3000 à 5000 euros soit spécifiquement dédié aux auto-entrepreneurs, avec un outil d'analyse et d'attribution simplifié. Cela constituerait un outil majeur de relance.

Par ailleurs l'UAE souhaite également que l'accès à la formation puisse être largement facilité et rendu accessible à tous les auto-entrepreneurs qui veulent se transformer et développer leur métier.

L'UAE demande également que pour tous ceux dans l'impossibilité de reprendre leur activité le dispositif du chômage des indépendants soit réformé, simplifié et rendu réellement accessible et efficace pour cette population.

À propos de l'UAE : Organisation reconnue par les Pouvoirs Publics, l'UAE a pour mission de promouvoir et de défendre le régime de l'auto-entrepreneur et d'accompagner les créateurs d'entreprise tout au long de leur démarche, de leur création à leur installation jusqu'à leur développement. L'UAE assure la diffusion des connaissances en mettant à la disposition de tous les auto-entrepreneurs une série d'informations et de services proposés par ses partenaires (CCI France, CSOEC, URSSAF, CIC, SAGE, Groupe La Poste, Fondation Le Roch-Les Mousquetaires, Matmut PJ, Union) via son site web et également via son programme d'accompagnement et ses actions de proximité en région. Par ailleurs, l'UAE a créé dès 2009 un Observatoire de l'Auto-



Avec le soutien de



Entrepreneuriat afin d'analyser en permanence tant au plan quantitatif que qualitatif, le régime de l'auto-entrepreneur et les attentes exprimées par les créateurs. Inspiration à poursuivre sur : <http://www.union-auto-entrepreneurs.com/qui-sommes-nous>

À propos de l'Observatoire de l'Auto-Entrepreneuriat : *Depuis 2009 l'Observatoire de l'Auto-Entrepreneuriat est le seul à être dédié au régime de l'auto-entrepreneur en France. Il a été mis en place avec le soutien de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires pour analyser les profils et attentes des auto-entrepreneurs, le regard des Français et l'évolution du travail indépendant. Convaincue de la vivacité économique et sociale de l'entrepreneur individuel, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires a soutenu la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur et elle est un partenaire historique de l'Union des Auto-Entrepreneurs.*

Contact Presse : Imedia Conseil - Isabelle MAURIAC imauriac@imedia-conseil.fr 06 27 70 71 60